

somme de travail accompli par chacun des membres du groupe, à la fin du projet, tout le monde recevait la même note. La motivation et l'ardeur au travail n'étaient pas récompensées. Quand on remettait les notes, tous les membres du groupe étaient sur le même pied. J'ai remarqué cela tout au long de mes études.

Qu'arrivait-il? Bientôt les travaux réalisés en groupe n'étaient plus très bien faits. Ceux qui étaient motivés au départ et qui travaillaient fort ne tardaient pas à constater que cela n'en valait pas la peine dans le cas des travaux collectifs et ils finissaient par se relâcher. Ils n'y mettaient plus autant de cœur et ne tardaient pas à perdre cette motivation qui est tellement nécessaire pour obtenir des bonnes notes à l'école. Souvent j'aurais voulu que les professeurs ne nous demandent pas aussi fréquemment de travailler en groupe, à moins qu'il ne s'agisse d'un projet amusant qui ne vise pas à faire instruire les élèves comme un problème de mathématique.

Puisque c'est la poursuite d'un but qui motive les gens, il est absurde de dire que le gouvernement servirait mieux la société en nous disant comment atteindre nos objectifs ou comment aider le Canada à progresser. Cela sape l'initiative, encourage la médiocrité, affaiblit le dynamisme et, en fin de compte, rabaisse tous les citoyens au niveau du plus bas commun dénominateur. C'est pour cette raison que j'ai rejeté très jeune les principes du socialisme.

Toute personne bien motivée cherche à atteindre l'excellence et la perfection. Elle fait appel à ses ressources et à son intelligence. J'ai toujours été convaincu que si le gouvernement appliquait ces principes au Canada en faisant confiance à l'intelligence et à l'initiative des individus, nous progresserions et réaliserions nos objectifs beaucoup plus rapidement que si le gouvernement définissait certains objectifs et les imposait à la population.

Un sage a dit, à juste titre, je crois, qu'une personne totalement indifférente au mérite n'accomplira jamais rien. C'est pour toutes ces raisons que mes collègues et moi-même de ce côté de la Chambre attachons autant d'importance à l'initiative individuelle dans le secteur privé. C'est pour cela que nous soutenons que l'on peut parvenir à la canadienisation grâce au secteur privé et que cette solution serait bien préférable pour le pays à une canadienisation par le biais du secteur public comme il semble que ce soit la tendance actuellement.

Des voix: Bravo!

M. Schellenberger: La motion n° 21 approuve la tendance à la canadienisation. Comme tous mes collègues je pense que le moyen le plus rentable et le plus efficace d'atteindre cet objectif, c'est d'encourager les initiatives personnelles du secteur privé et non pas d'avoir un secteur public qui les décourage.

On se trompe généralement quand on se figure qu'en multipliant les nationalisations, on contribue davantage à canadieniser l'économie que si l'on encourage le secteur privé à contrôler davantage les secteurs de l'économie. C'est là une erreur fondamentale. Plusieurs de mes collègues l'ont prouvé en ramenant de 90 p. 100 à 70 p. 100 le taux de participation étrangère dans les entreprises canadiennes en quelques années avant la mise en place du Programme énergétique national.

A mon avis, la canadienisation doit être l'œuvre du secteur privé. Nous devrions pour cela encourager les individus à acheter des actions et à faire partie des entreprises. Pourquoi

ne veut-on pas comprendre ce principe? Je ne l'ai pas compris moi-même au temps de mes études. On ne nous enseigne pas l'économie et la gestion des entreprises si ce n'est à l'université, lorsqu'on s'oriente précisément dans ce secteur. La plupart des gens ne comprennent pas les principes de l'entreprise privée ni le fonctionnement des sociétés; ils ne savent pas ce que sont des profits. Ils ne savent pas comment atteindre des objectifs que nous fixons pour le pays, ce que sont les actions et comment on peut les acheter, quelle utilité elles peuvent avoir pour nous et comment elles peuvent servir à prendre des décisions dans les sociétés. Ils ne comprennent pas que si un individu possède un nombre suffisant d'actions dans une société—ce qui ne veut pas nécessairement dire 51 p. 100—il peut donner des orientations à cette société. La plupart des Canadiens ne comprennent pas cela.

C'est pourquoi j'ai été favorable à l'idée de distribuer les actions de Petro-Canada à des millions de citoyens canadiens. Je suis persuadé qu'un individu qui reçoit des actions va s'intéresser à la production énergétique dans son pays. Il s'intéresserait à cette société, il aurait l'impression d'en faire partie et il l'encouragerait à progresser et à réaliser ses objectifs.

Nous en avons déjà beaucoup d'exemples. Fait plutôt étonnant, la plupart se sont produits en Alberta. Je me souviens très bien du jour où le gouvernement du Crédit social a offert des actions dans la société Alberta Gas Trunk Line, devenue depuis la société Nova, d'abord à chaque citoyen de la province, puis ensuite aux autres Canadiens intéressés, une fois que les Albertains eurent acheté toutes les actions qu'ils voulaient.

Le matin où les actions ont été mises en vente, les acheteurs faisaient la queue à l'extérieur des bureaux de la trésorerie pour se les arracher. Je sais que le député de Bow River (M. Taylor) s'en souvient beaucoup mieux que moi parce qu'il appartenait à cette société. Il n'y a pas tellement longtemps, la Société de l'énergie de l'Alberta a offert des actions aux Canadiens. Beaucoup de membres de ma famille qui n'avaient jamais acheté une seule action de leur vie se sont précipités pour acheter celles de cette société.

Carl Becker a dit, et je ne saurais mieux le dire:

Le but principal de toute réglementation d'État de la vie économique de la collectivité ne devrait pas être d'appuyer le système économique de l'entreprise privée, mais bien de le faire fonctionner.

Des voix: Bravo!

M. Schellenberger: Nous semblons avoir oublié depuis dix ans au Canada d'établir les règles qui permettraient à l'entreprise privée de fonctionner.

Des voix: Bravo!

M. Schellenberger: Il s'agit là du principe de base que défend notre parti et qui s'est concrétisé par deux mesures que nous avons voulu inclure dans le budget que nous avons présenté lorsque nous étions au pouvoir. Premièrement, il y avait le budget lui-même qui renfermait toutes sortes de mesures favorables à l'initiative privée. Les agriculteurs qui vendaient leur exploitation agricole pouvaient placer \$100,000 dans un REER qu'ils pouvaient par la suite investir dans des entreprises canadiennes pour que cet argent produise plutôt que d'aboutir dans le Trésor de l'État où il semble maintenant si souvent se perdre. Deuxièmement, nous encourageons les particuliers à investir dans des entreprises canadiennes. A